

Comment s'organise le Valais face aux dangers naturels ?

La situation du Valais est assez particulière. Bien entendu, comme pour de nombreux cantons de montagnes, il est exposé à l'ensemble des dangers naturels liés à sa topographie. Toutefois, en Valais, ce sont les tremblements de terre qui inquiètent le plus les responsables des dangers naturels travaillant auprès de l'Etat du Valais¹⁾.

Vincent Gillioz, SAB, Seilerstrasse 4, 3001 Berne

Pour Raphaël Mayoraz, chef de la «Section dangers naturels», les séismes constituent de loin la catastrophe naturelle la plus redoutée. «Environ tous les 100 ans, le Valais subit un tremblement de terre majeur, soit des secousses atteignant entre 6 et 6,5 sur l'échelle de Richter. Les derniers ont eu lieu en 1755, 1855 et 1946²⁾. Le prochain n'est donc plus très loin, alors qu'il est toujours aussi difficile de s'y préparer.» En effet, depuis 1946, la population a pratiquement triplé, pour atteindre aujourd'hui plus de 340'000 habitants. Logiquement, les constructions se sont aussi multipliées, accroissant d'autant les dégâts potentiels liés à un tremblement de terre. Pour Raphaël Mayoraz, un gros séisme pourrait, selon l'heure à laquelle il survient, provoquer entre 100 et 1000 victimes, ainsi que des destructions pour plusieurs milliards de francs. Des chiffres qui semblent pharamineux, mais qui s'expliquent assez aisément. «Durant les années 1960-70, de nombreux bâtiments ont été construits, sans avoir été soumis à des normes antisismiques. La situation est d'autant plus compliquée qu'il n'existe pas, actuellement, d'inventaires quant à la résistance de ces bâtiments. Il serait d'ailleurs très compliqué et extrêmement coûteux d'établir un tel inventaire, car il nécessiterait l'analyse de la structure de chaque bâtiment.»

Plusieurs mesures de prévention

Heureusement, une série de mesures ont été introduites ces derniers temps en Valais. D'une part, des normes ont été rendues obligatoires, dès 2004, pour l'ensemble des constructions.

Dans ce cadre, les bâtiments cantonaux ayant un rôle stratégique (hôpitaux, centres de commandements, postes de police, etc.) ont été renforcés pour faire face aux tremblements de terre. D'autre part, des exercices, réunissant tous les acteurs concernés (police, protection civile, armée, etc.) par ce genre de catastrophe, sont organisés régulièrement. Des ingénieurs ont également été formés afin de déterminer, après un séisme, l'état des différents bâtiments. Ces personnes peuvent ainsi indiquer si les maisons et immeubles sont encore utilisables, de même que si l'on peut y pénétrer ou non. Enfin, les jeunes sont sensibilisés aux secousses telluriques et au comportement à adopter, durant leur scolarité. La HES-SO de Sion, possède un simulateur qui a été spécialement créé à cet effet³⁾.

Gestion des autres dangers naturels et collaboration

Les autres dangers naturels, même si leur fréquence est plus élevée, sont moins difficiles à gérer, car plus prévisibles. Comme l'indique Raphaël Mayoraz, «contrairement aux séismes, la situation découlant d'autres catastrophes est généralement réglée après quelques jours». D'autre part, le canton possède un très bon réseau, formé par des employés communaux, qui lui permet de couvrir l'ensemble du territoire. «C'est une collaboration où chacun est gagnant», souligne Raphaël Mayoraz. «Le canton appuie techniquement les communes, par exemple lors de la construction d'ouvrages de protection ou pour déterminer la dangerosité de certains événements. Dans ce cadre, le canton et la

Confédération apportent également leur soutien financier. Pour leur part, les communes, ou groupement de communes, disposent de spécialistes qui nous livrent des informations servant soit à clarifier la situation lors d'un danger imminent, soit après sa survenue.» Ce réseau est encore complété par un système de monitoring informatique, répertoriant diverses données dans des domaines comme la météorologie, l'hydrologie ou encore les mouvements de terrain. Enfin, les différentes sections concernées par les dangers naturels ont été rassemblées au sein d'un seul et même service, depuis le 1^{er} janvier 2018. Une démarche unique en Suisse qui favorise une approche globale et qui permet de créer des synergies.

Un réchauffement climatique aux effets difficilement mesurables

Il est clair que le réchauffement climatique a un effet sur la fonte du pergélisol et sur la fragilisation des forêts de protection. Au niveau des surfaces sylvo-coles, la hausse des températures se caractérise notamment par un dépérissement des pinèdes. Une évolution qui, pour Olivier Guex, chef du Service des forêts, des cours d'eau et du paysage, ne nécessite pas forcément une intervention humaine. «Il est souvent préférable, pour ne pas déstabiliser le terrain et conserver la fonction de protection, de laisser les arbres secs sur pied en attendant l'apparition de nouvelles essences.» Pourtant, dans certains cas, il vaut la peine d'accompagner cette évolution. «Environ 70% des forêts valaisannes sont composées d'épicéas. Cet arbre constitue un maillon faible, en raison de sa sen-

sibilité aux parasites, dont le bostryche, et de son enracinement à plat. Il résiste donc moins bien à l'effet du vent et à celui de la sécheresse. Il est possible que les forestiers doivent, à l'avenir, recourir à des plantations. Des projets de recherche sont menés, au niveau suisse, pour identifier qu'elle serait les essences les mieux adaptées.» Quant aux autres conséquences du réchauffement climatique, Raphaël Mayoraz reste assez prudent. «Il n'existe pas de statistiques fiables permettant de se prononcer sur le sujet. D'autre part, l'occupation et l'utilisation du territoire ont passablement augmenté. Par conséquent, l'observation d'événements naturels s'accroît dans les mêmes proportions. Enfin, notre acceptation du danger a beaucoup diminué, notamment parce qu'il y a davantage de personnes qui se rendent en montagne et qui n'ont pas la résilience naturelle des populations qui y habitent depuis des siècles. Enfin, les réseaux sociaux amplifient considérablement la perception des événements. Néanmoins, il faut reconnaître que certains types de précipitations, en particulier les orages, ont tendance à devenir plus intenses.»

1) Les autres cantons/régions qui sont particulièrement concernés par les tremblements de terre sont, par ordre de priorité, Bâle, les Grisons et la Suisse centrale.

2) Ce séisme avait provoqué la mort de trois personnes et causés des dégâts pour plusieurs millions de francs.

3) Voir : www.cpps-vs.ch

ZUSAMMENFASSUNG

Wie kann sich das Wallis gegen die verschiedenen Naturgefahren besser schützen?

Das Wallis ist im besonderen Masse von Naturgefahren betroffen. So weist der Kanton beispielsweise die höchste Erdbebengefährdung der Schweiz auf. Im statistischen Mittel ereignet sich in dieser Region rund alle hundert Jahre ein grösseres Erdbeben (Stufe 6 oder 6.5 auf der Richterskala). Seit dem Erdbeben von 1946 hat sich die Bevölkerung im Kanton Wallis nahezu verdreifacht. Es wurden zahlreiche Gebäude erstellt, die den Vorschriften für Erdbebensicherheit nicht entsprechen. Ein grösseres Erdbeben würde



En Valais, un simulateur, reproduisant des secousses sismiques, a été réalisé pour sensibiliser le public. (Olivier Maire)

also verheerende Schäden verursachen (Hunderte von Opfern und mehrere Milliarden Franken Sachschaden). Glücklicherweise sind die Erdbebennormen seit 2004 obligatorisch. Ausserdem wurden verschiedene Massnahmen eingeleitet, um strategisch wichtige Gebäude, wie etwa Spitäler oder Kommandozentralen, erdbebensicher zu sanieren. Schliesslich werden auch die betroffenen Akteure und die Bevölkerung für das Verhalten im Fall eines Erdbebens sensibilisiert. Um die Risiken der anderen Naturkatastrophen (Lawinen, Murgänge, Überschwemmungen usw.) zu mindern, arbeitet der Kanton eng mit den Gemeinden zusammen. Dank einem entsprechenden Netzwerk sind die Behörden gut über die Situation im ganzen Kantonsgebiet informiert. Ein informatisches Monitoringsystem, das Daten zu Naturgefahren sammelt, ergänzt das Netzwerk. Gleichzeitig gewährt der Kanton den Gemeinden technische Unterstützung, beispielsweise bei der Erstellung von Schutzbauten, und hilft ihnen finanziell bei der Umsetzung gewisser Projekte. Ausserdem wurden auf den 1. Januar 2018 die verschiedenen Ämter, die sich um Naturgefahren kümmern, in einer einzigen Dienststelle vereint. Diese in der Schweiz einzigartige Lösung ermöglicht einen ganzheitlichen Ansatz und schafft Synergien.

RIASSUNTO

Come si organizza il Vallese di fronte ai pericoli naturali?

Tra i pericoli naturali, il Vallese teme soprattutto i terremoti. Delle scosse maggiori (tra i 6 e i 6,5 sulla scala Richter) si registrano all'incirca ogni 100 anni. Dopo il terremoto del 1946, la popolazione vallesana è praticamente triplicata e sono stati costruiti numerosi edifici, senza essere sottoposti a delle norme antisismiche. Le conseguenze che potrebbero derivare da un grosso sisma sono quindi potenzialmente molto importanti. Dal 2004, le norme antisismiche sono obbligatorie. D'altra parte, sono state introdotte altre misure (rafforzamento di edifici strategici, organizzazione regolare di esercitazioni, sensibilizzazione della popolazione ...).

Per affrontare altri pericoli naturali, il cantone conta prima di tutto sull'esistenza di una rete di scambi con i suoi comuni. Ciò permette al cantone di conoscere bene la situazione sull'insieme del suo territorio. Da parte sua, il cantone appoggia tecnicamente i comuni e li sostiene finanziariamente per realizzare dei progetti. Infine, le diverse sezioni che si occupano dei pericoli naturali sono state riunite all'interno di un solo e medesimo esercizio.